

Image not found or type unknown



Supression de cession sur salaire

Par **sonia**, le **13/11/2010** à **10:23**

Bonjour,
En 2005 j'ai contacté l'organisme Creatis pour regrouper mes prêts qui a été accepté à condition de me faire une cession sur salaire ce qui a été fait. Cette année en mai j'ai fait une faillite civile personnelle et depuis mes comptes sont à zéro. Or aujourd'hui encore ce même organisme continue de nous prélever la cession sur salaire. Comment faire pour la faire enlever et vers qui me tourner ? Merci